



SOCIALEMENT RESPONSABLE

JOURNAL DE LA RSO DE AID' AISNE

Qu'attendre de 2021?

Rien n'a changé depuis l'an dernier. Nous avons franchi 2020 avec les mêmes peurs, la même angoisse, les mêmes espoirs, les mêmes enchantements, parfois les mêmes joies et mêmes tristesses. Incapable de se projeter sans le conditionnel. Muet devant une méconnaissance totale ou du moins, prévisible du lendemain.

Médias, hommes politiques, divers décideurs, ont vanté les mérites des secteurs ayant fait preuve d'une flexibilité et d'une adaptation admirable tout au long de cette crise sanitaire. Mais jusqu'à quand ? Jusqu'à quand le secteur de l'aide à domicile va-t-il freiner l'envahissement des lits d'hôpitaux qui voient toujours leurs nombres revus à la baisse ? Jusqu'à quand ce secteur dont le marché du travail est tendu, pourrait-il disposer des ressources nécessaires pour accompagner la régulation des flux dans le système de soins ? Jusqu'à quand les moyens suffisants seront disponibles pour mener à bien leur missions ? Jusqu'à quand les hommes et femmes de ce secteur, traversant cette crise révélatrice de toutes les névroses dues à l'incurie de notre société, pourront tenir leur engagement, leur motivation ? Jusqu'à quand pourrons nous apporter un accompagnement optimum à nos aînés en perte d'autonomie, angoissés, isolés et partageant parfois la même psychose que leurs descendants ?

D'un côté, la culpabilité d'être responsable de la privation de liberté du reste de la population, de l'autre, prudence et angoisse dans l'espoir de sauver le reste de la vie des premiers, et peur d'être tenu responsable d'un départ, trop tôt. Avec un taux de létalité de 975 personnes pour 1000000 (source : santé publique France) d'habitants, équivalent d'un rapport de 0,975 pour 1000 habitants, le tout avec un taux de survie avoisinant 99%. 99% de chance de guérir d'une maladie pour laquelle une nation entière est en train de s'écrouler économiquement, socialement, moralement et de façon systémique sur le plan sanitaire. Où est donc la stratégie médicale dans l'information ? Se limite-elle vraiment à la réanimation ou la vaccination, ou encore l'isolement au doliprane ? Comment prévient-on cette maladie et comment est-elle traitée en dehors de ce paradigme ?

Nous ne vivrons certainement plus comme avant. Nous ne retrouverons pas la société d'avant. Pour le meilleur ou pour le pire ? Pendant que la population s'écharpe dans des débats sur la compétence des dirigeants, la dénonciation des complots, le vaccin et autres sujets de diversion. Pendant que chacun est tenu à respecter les ordonnances et décrets relatifs à la crise sanitaire, dans un élan altruiste et citoyen, la société elle, poursuit son changement dans la remise en cause de la propriété privée, dans le sens du mot liberté inscrit dans la constitution et la déclaration universelle des droits de l'homme, dans un endettement sans fin, de la perte de sens et de vision pour toute une civilisation.

Il faudra dans ce contexte repenser le sens de la responsabilité sociétale. Comment allons-nous de nouveau impacter collectivement notre environnement ? Comment allons-nous révolutionner l'accompagnement de nos aînés malgré les difficultés systémiques auxquelles le secteur est confronté depuis des dizaines d'années. Le SEGUR de la santé, sur son volet salarial prévoit une augmentation substantielle des rémunérations, tant mieux pour le personnel de soins, mais il va mécaniquement rajouter une tension supplémentaire sur le recrutement dans le secteur de l'aide à domicile. Avec des évolutions vers le métier d'aide-soignante, suivi d'un départ vers l'hôpital. La demande de co-financement des départements pour l'avenant 44 de la convention collective restera certainement quant à elle lettre morte. Il n'y a qu'à voir les résultats de leur autonomie dans le versement des primes COVID. Sommes toutes, l'optimisme se mêle au doute dans les turbulences que nous traversons. Espérons que l'ordre naisse du chaos et que cette crise sanitaire nous offre, comme dans toutes les crises, à nous aussi, des opportunités que nous puissions saisir. Le fil conducteur Rêve-évolution se ressent plus qu'utile et nécessaire. Il est bien temps de s'accrocher à nos espérances et nos objectifs. A ce qui fait le collectif et donne du sens à notre métier.

Belle et année heureuse à tous.



CITATION DU MOIS

La substance du Tout est docile et plastique. La raison qui la règle n'a en elle-même aucun motif de mal faire, car elle n'a rien de mauvais, ne fait aucun mal et ne cause aucun dommage à rien. Tout naît et s'achève par elle. Marc Aurèle, pensées pour moi-même.

Intervenant à domicile, un métier qui peut se conjuguer au masculin.

3,3 %, c’est le pourcentage d’hommes exerçant dans les services d’aide et d’accompagnement à domicile en tant qu’intervenants de terrain. Profession longtemps féminisée du fait de l’héritage de la société, les métiers de l’intervention à domicile évoluent, et les professionnels qui y travaillent également. Sur la base de quelques observations, nous nous sommes posé la question de la place réelle qu’occupent les hommes dans l’aide et l’accompagnement à domicile. Nous avons interviewé nos homologues masculins afin de recueillir leurs témoignages.

A la définition de son métier, un intervenant nous répond :
« C’est un métier de passion, c’est ma mère qui est également aide à domicile qui m’a donné envie d’exercer ce métier. C’est un métier de contact, si tu n’aimes pas le contact ce n’est pas la peine d’exercer cette profession. C’est un métier d’adaptation, il faut s’adapter à chaque bénéficiaire, à ses besoins, à ses habitudes. C’est aussi un métier considéré comme un métier de femme. Beaucoup de bénéficiaires se disent que si c’est un homme qui les accompagne, cela sera mal fait. Inconsciemment, en tant qu’homme nous sommes obligés de faire plus attention, d’être plus minutieux. Je comprends que l’accompagnement avec un homme puisse être gênant pour certaines personnes, et je me sens obligé lorsque je rencontre un nouveau bénéficiaire de demander s’ils ont été prévenus que ce serait un homme qui interviendrait ». Une présomption d’illégitimité qui semble se répéter à la rencontre de chaque nouveau bénéficiaire. Finalement, c’est assez rapidement et naturellement que le sujet de la place des hommes dans le secteur s’est frayé un chemin durant la conversation.

La question du genre se pose effectivement sur le terrain. Les propos de cet intervenant à domicile sont d’ailleurs partagés avec son collègue, qui ajoute : « Au début, avec certaines bénéficiaires c’était compliqué, mais maintenant elles n’ont plus peur. Certaines se sentent plus en sécurité avec moi pour les transferts et me disent même que je suis plus doux que certaines femmes (rires) ».

Il arrive que les Responsables d’Equipes Autonomes soient informés que des bénéficiaires se sentent mal à l’aise, ou refusent l’intervention, lorsque c’est un homme qui est planifié pour une toilette par exemple. D’ailleurs, une Responsable d’Equipes Autonomes nous a récemment confié avoir pris le temps de rassurer la famille d’un bénéficiaire qui s’inquiétait du fait que ce soit un homme qui intervienne auprès de leurs parents. « J’ai envoyé le planning à la famille afin qu’elle le communique à leurs parents. Je n’ai pas précisé qu’il y aurait un homme parmi les intervenants. L’intervenant en question était qualifié, et puis je m’étais dit qu’un homme, au contraire, cela pourrait être sympathique pour des moments de convivialité. Il a fallu rassurer un peu la famille, et puis finalement ça s’est bien passé. ».

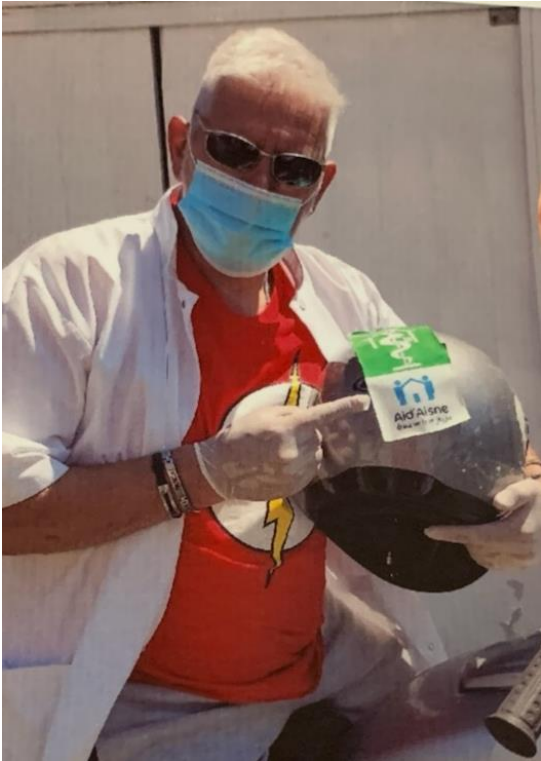
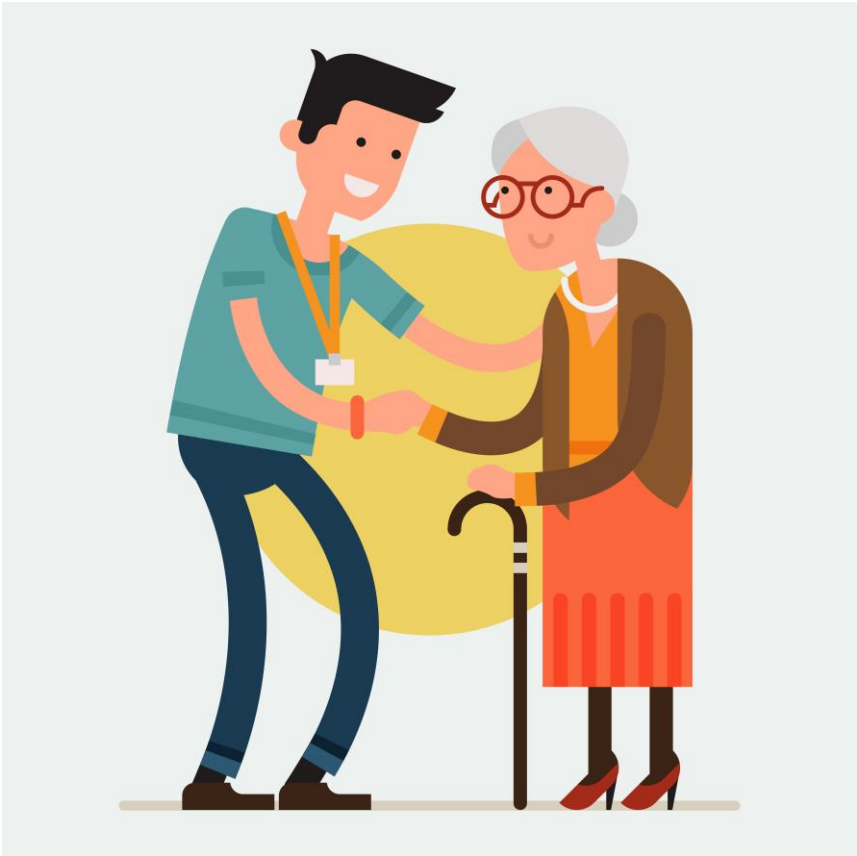
Un dilemme se pose souvent aux Responsables d’Equipes Autonomes : respecter le choix et les envies des bénéficiaires, ou allouer la ressource existante indépendamment de ce choix. Il peut en résulter des difficultés à construire le planning des intervenants.

En définitive, femmes ou hommes, il s’agit avant tout de professionnels. Ce n’est pas le genre qui définit l’orientation professionnelle, bien au contraire. La différence, comme dans tous les domaines de la vie, est une richesse. Sur ce point, l’un des intervenants, optimiste, déclare : « Je sens un changement, une évolution des mentalités par rapport au fait que je sois un homme et que j’exerce ce métier. Il y a de plus en plus d’hommes qui se dirigent vers le secteur social et médico-social ». Nous osons croire qu’avec la reconnaissance et la revalorisation du secteur, le nombre finisse par atténuer les stéréotypes.

Article de Julia et Clément

Sur 195 intervenants de terrain, Aid’Aisne compte 7 hommes pour 188 femmes. Une représentation masculine de 4 % contre 96 % de femmes. Sur les 32 salariés en fonction support 4 sont des hommes pour un taux représentatif de 12,5%. Un accord sur l’égalité professionnelle et salariale entre les hommes et les femmes de l’association a été établi avec le concours du comité économique et social à la fin de l’année 2020. Il prévoit la mise en place d’actions concrètes autour de quatre thèmes clés de progression :

- Mixité professionnelle et recrutement
- Evolution et formation professionnelle
- Rémunérations
- Equilibre vie professionnelle – vie personnelle et familiale



FOCUS

Essisation ? Et la responsabilité sociale ?

ESSISATION le nouveau terme de l'économie sociale et solidaire

- Difficile à prononcer, difficilement pensée ? L'Essisation est devenu la marque de fabrique de l'économie sociale et solidaire de nos jours. Une quête de transformation de l'entreprise et des organisations classiques dans la droite ligne des objectifs de l'ESS : adopter une approche effectivement plus sociale et solidaire de l'économie, avoir un impact direct et indirect sur les personnes et le territoire et enfin promouvoir le lien social et créer un cercle vertueux sur le plan de la justice sociale, économique, et environnementale, au bénéfice des différents acteurs impliqués. Si le terme Essisation est né, est-ce parce que la responsabilité sociétale n'est pas assez à la hauteur de ces objectifs ? Que la course à la normalisation des activités, du management des produits et des services n'est pas à la hauteur des enjeux ? Il peut s'agir, faute de croissance du « marché de gros » de l'ESS, d'une déclinaison d'un concept pour un essai de transformation globale de l'économie. Grande ambition ! Ou simplement un nouveau marketing sociétal antonyme de l'uberisation portant les germes des méfaits du capitalisme libéral (exploitation de la force de travail pour la satisfaction du consommateur). En pratique, pour certains spécialistes, Essiser l'économie, serait d'inviter les entreprises lucratives à se tourner vers l'ESS, simplement grâce à l'agrément ESUS, bien plus souple que le statut d'entreprise à mission. Quelles conditions remplir pour avoir cet agrément ? :
- **Poursuivre une utilité sociale à titre d'objectif principal** (en direction des publics vulnérables, ou en faveur de la préservation et du développement du lien social, de l'éducation à la citoyenneté, du développement durable, de la transition énergétique, de la promotion culturelle ou de la solidarité internationale)
- Prouver que la recherche d'utilité sociale a un impact soit sur le **compte de résultat**, soit sur la **rentabilité de l'entreprise**
- Avoir une **politique de rémunération** respectant deux conditions : la moyenne des sommes versées, y compris les primes, aux 5 salariés ou dirigeants les mieux payés ne doit pas excéder un plafond annuel fixé à 7 fois le SMIC et la rémunération versée au salarié le mieux payé ne doit pas excéder un plafond annuel fixé à 10 fois le smic
- Respecter le fait que les **titres de capital de l'entreprise ne soient pas négociés sur un marché financier**.



C'est parfois à se demander si l'utilité sociale se mesure au statut des organisations. Que le statut soit un moyen, peut-être, mais il n'est pas une fin en soi. Dans les faits, c'est l'engagement quotidien des personnes, des dirigeants, leur vision, leur caractère, leur résilience et leur constance dans leur démarche humaniste et altruiste, quel que soit le statut juridique de leur organisation, qui fondent l'utilité sociale.

AROMATHERAPIE

L'huile essentielle du mois : le Niaouli

Appelé également Mélaleuca Leucadendron Linné, de la famille botanique des Myrtacea, le Niaouli est un arbre au tronc blanc, à l'écorce molle, au feuillage persistant, d'une quinzaine de mètres de hauteur. L'huile essentielle de Niaouli est également appelée « Goménol » à cause de sa fabrication près du port de Gomen, en Nouvelle-Calédonie, soit « Gomen-oil ». L'huile essentielle de Niaouli est fluide et mobile, incolore ou légèrement teintée de jaune transparent. Le Niaouli était utilisé depuis longtemps dans les pays producteurs comme fébrifuge, anti diarrhéique, ou en frictions vulnérables. Mais elle n'est apparue en Europe qu'à partir du XVIII ème siècle. Elle est utilisée en accompagnement thérapeutique comme anti infectieux ORL (otites), respiratoire (bronchites, rhinopharyngites), expectorant et antispasmodique. Le Niaouli est également un anti viral (grippe, herpès) un antifongique et un immunomodulant. Il porte les caractéristiques d'huile radioprotectrice comme l'huile essentielle de l'arbre à thé. En matière de contre-indications, aucune n'est connue aux doses physiologiques mais une prudence est à observer chez la femme enceinte et l'enfant en bas âge. Le principe de précaution repose sur le respect des doses physiologiques.



L'usage des huiles essentielles est réservé à un public averti.
L'aromathérapie n'est pas une médecine douce mais naturelle.
Demander systématiquement l'avis d'un thérapeute.

ORGANISATION

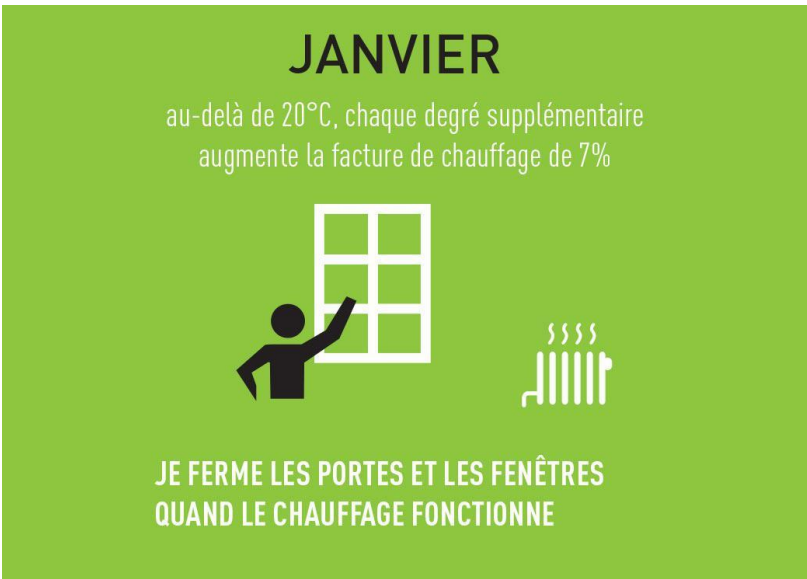
Les éco-gestes au bureau : Résolution 2021

Pour une administration éco-responsable, un comité de pilotage pour la gestion des ressources s’est réuni au mois de décembre 2020 afin d’élaborer des pistes de réflexion sur les moyens et actions à mettre en œuvre dans le but de rationaliser les dépenses afférant aux frais généraux de la structure (dépende énergétique, consommation d’eau, de fournitures de bureau, télécommunications, assurance, transport, frais divers). Une liste de propositions a été présentée au comité de direction le 24 décembre dernier afin qu’il impulse la démarche auprès de l’ensemble des collaborateurs. Il ne s’agit pas pour la structure d’une première initiative mais de l’objectivation de mesures qui donnent du sens et des résultats dans son engagement pour une responsabilité sociétale. La gestion des ressources est un des principaux enjeux de la RSO inscrite dans les objectifs des trois prochaines années du projet de service de Aid’Aisne.



INFOS & ACTUALITES

- Le 21 janvier a lieu un rendez RSE de notre partenaire CAHPP sur « **la prévention des risques chimiques** ». Inscription auprès de Solaya s.douti@aid-aisne.fr



LES TRUCS ANTI-GASPI DU MOIS

Compostage



Processus biologique de conversion et de valorisation des matières organiques (déchets de cuisine, essentiellement épluchures, ainsi que les déchets de jardin etc...) en produit stabilisé, hygiénique, semblable à un terreau et riche en composés humiques et minéraux, le compostage (compost) permet d’amender les sols en améliorant leur structure et leur fertilité pour une meilleure culture des végétaux. Plusieurs techniques existent pour le compostage à domicile, le lombricompostage, le compostage aérobie, dynamique, et celle qui nous paraît la plus adaptée au processus naturel, le compostage souterrain. Oui en effet ; les micros organismes tant recherchés et qui sont en grande partie responsable de la transformation de la matière et du caractère vivant du sol, se trouvent... avant tout dans le sol. Pour se faire, creusez une tranchée et déversez vos déchets organiques émiettés en recouvrant le tout d’une plaque amovible. Les règles du compostage restent les mêmes sur l’équilibre entre les composés azotés et carbonés et le besoin d’humidité. Demandez la documentation gratuite sur le compostage à l’accueil de Aid’Aisne pour plus d’informations.

AID’AISNE EN CHIFFRES...

Durant le mois de décembre, les salariés de Aid’Aisne ont parcouru au total **27 491 KMS** dont **889 KMS** à pieds et/ou en vélo.